# Dole notre ville...

LE MAGAZINE DE LA VILLE

N°266 ▶ DÉCEMBRE 2026 - JANVIER 2027
WWW.DOLEDUJURA.FR




PAGES 12 À 19

GRAND FORMAT

## LES SERVICES TECHNIQUES
### AU CŒUR DE VOTRE QUOTIDIEN

ACTUALITÉS
PAGE 8
UN NOUVEAU CHAPITRE POUR LA RÉSIDENCE DU VAL D'AMOUR

DOLE DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE
PAGES 22-23
À NOËL, DOLE BRILLE DE MILLE LUMIÈRES

PORTRAIT DOLOIS
PAGE 29
"ALLÔ MAIRIE" À VOTRE ÉCOUTE !

Dole du Jura

# SOMMAIRE...


ÉDITO 3

RETOUR SUR 4

VOS ACTUALITÉS 8

GRAND FORMAT 12
Les Services techniques, au cœur de votre quotidien

PROCHE DE VOUS 20
Le crématorium de Dole, un lieu pour dire au revoir

DOLE, DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE 22
À Noël, Dole brille de mille lumières

CULTURE 24
En janvier, passez en mode nocturne avec le Mois des Nuits

SPORTS 26
Ambassadeurs du sport dolois : la passion en partage

VIE ASSOCIATIVE 28
Subventions aux associations sportives : comment ça marche ?

PORTRAIT DOLOIS 29
"Allô Mairie" à votre écoute !

TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE 30




**26 & 27 septembre**

**Week-end Gourmand du Chat Perché**

Pass dégustation en main, le festival des terroirs a de nouveau rassemblé de nombreux visiteurs.

Chères Doloises, chers Dolois,

La santé est depuis longtemps l'une des priorités de notre action municipale.

Nous avons en effet beaucoup travaillé ces dernières années pour renforcer l'offre de soins et l'attractivité médicale de notre territoire. De nouveaux spécialistes s'installent, à l'image des ophtalmologues arrivés récemment ou encore des dermatologues et des orthophonistes qui arriveront prochainement. Le dispositif des "docteurs juniors" permet quant à lui d'accueillir de jeunes praticiens, et un nouveau centre de santé mutualiste a ouvert cet été avenue Charles Laurent-Thouverey. Ce sont de bonnes nouvelles pour Dole et pour les Dolois.

Mais elles ne doivent pas nous faire oublier la situation du Centre Hospitalier Louis-Pasteur.

Je connais bien cet établissement puisque j'en préside le conseil de surveillance. Cette instance fixe les grandes orientations de l'hôpital et veille à sa stratégie, sans intervenir dans sa gestion quotidienne. Je connais surtout l'engagement remarquable de ses médecins, de ses infirmiers et de l'ensemble de ses personnels. Pourtant, malgré l'aboutissement de nombreux projets et l'arrivée régulière de nouveaux praticiens, notre hôpital souffre encore d'importantes difficultés.

Vous êtes d'ailleurs nombreux à m'écrire à ce sujet, parce que vous avez vous-mêmes été confrontés à cette réalité au cours d'une hospitalisation, ou parce que l'un de vos proches l'a été.

La vétusté de certains bâtiments, les façades à reprendre ou encore l'usure des menuiseries devront, à terme, faire l'objet d'un programme global de rénovation. Toutefois, la situation financière de l'établissement ne permet malheureusement pas d'engager aujourd'hui un chantier de cette ampleur.

En revanche, une première urgence ne peut attendre : celle des conditions d'accueil des patients lors des épisodes de fortes chaleurs. L'été dernier, la température dans certaines chambres a avoisiné les 40 degrés. Une situation indigne et inadmissible pour les patients, notamment les plus âgés ou fragiles, mais également pour les soignants qui les accompagnent.



Face à ce constat, j'ai souhaité prendre l'initiative. J'ai sollicité les parlementaires du département afin que nous portions ensemble, auprès de la Ministre de la Santé, une demande de soutien de l'État pour financer un premier plan de rafraîchissement de l'établissement. Les études menées par la direction de l'hôpital en évaluent le coût à près de deux millions d'euros.

Cette démarche, je l'ai engagée au nom de tous les Dolois, de tous les habitants du Nord Jura et de tous les usagers de notre hôpital. Il est donc normal que je vous en rende compte.

Nous avons toujours été au rendez-vous de la défense de l'hôpital public. Au printemps dernier, nous avons ainsi fait le choix d'une direction commune avec le CHU de Besançon, afin de conforter son avenir, de renforcer davantage les coopérations existantes et d'en créer de nouvelles.

Aujourd'hui, un nouveau combat s'ouvre et je compte le mener pleinement.

Car l'État ne peut pas continuer à financer des opérations dont le caractère essentiel est parfois bien moindre et, dans le même temps, ne pas trouver deux millions d'euros pour améliorer les conditions d'hospitalisation des patients et les conditions de travail des soignants. C'est une question de priorité. C'est aussi une question de crédibilité.

Je ne lâcherai rien sur le sujet.

En attendant, je vous souhaite, à toutes et à tous, de très belles fêtes de fin d'année.

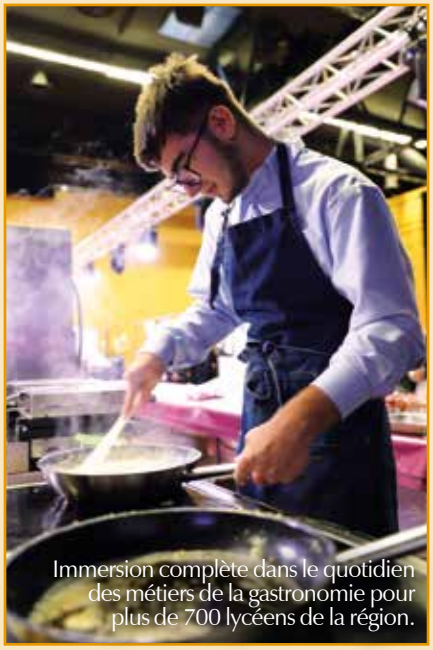
Jean-Baptiste Gagnoux,
Maire de Dole
Vice-président du Conseil Départemental du Jura

# RETOUR SUR...

week-end GOURMAND DU CHAT PERCHE Dole

## 25, 26 et 27 septembre


Un véritable banquet à ciel ouvert.


Immersion complète dans le quotidien des métiers de la gastronomie pour plus de 700 lycéens de la région.


Des bénévoles fidèles et dévoués !


Des spectacles à boire et à manger.


Plus de 55 000 visiteurs ont sillonné les rues de Dole à la recherche de gourmandises !


De précieux moments de partage et de convivialité.


Le pass dégustation, un incontournable du week-end !


Le Beaujolais et la ville de Charolles ont fait découvrir leurs savoir-faire.

## 19 septembre LA FARAN'DOLE



Plus de 900 marcheurs se sont mobilisés pour ce rendez-vous incontournable en faveur de la recherche contre le cancer du sein.

## LA GRANDE ENQUÊTE 20 septembre



L'association de la Grande enquête a accueilli 750 enquêteurs en herbe et chevronnés, prêts à résoudre les énigmes à travers la ville !

## RENCONTRES DE QUARTIER

**22 septembre au 8 octobre**




Des temps d'échanges précieux pour les habitants, venus exprimer auprès des élus leurs besoins liés à la vie quotidienne.

## LES SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

**23 septembre au 10 octobre**



Des activités riches et variées, organisées par les partenaires du territoire, afin d'informer le public sur les initiatives locales en faveur du développement durable.

## 27 septembre BOURSE TOUTES COLLECTIONS



L'association des Collectionneurs du Jura Dolois a réuni passionnés et curieux pour le plus grand salon multi-expositions du département.

## MOTOVIRADE 39 27 septembre



20 000 € ont été récoltés en faveur de la recherche contre la mucoviscidose, grâce aux 800 motards qui ont pris le départ depuis Dolexpo, pour 200 km de virée à travers le Jura.

# RETOUR SUR...

## CONVENTION ENTRE ETAPES ET GRAND DOLE HABITAT

**5 octobre**



Un partenariat qui concrétise la construction du nouveau foyer ETAPES et la création de 10 pavillons au cœur du quartier Landon.

## LES SEMAINES DE LA SANTÉ MENTALE

**5 au 18 octobre**



Expositions, spectacles, ateliers créatifs, visites et portes ouvertes ont rythmé ces deux semaines qui avaient pour thème : “Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts”.

## LA GUINGUETTE D'AUTOMNE

**5 octobre**



De la musique, des rires et une piste de danse qui ne désemplit pas pour ce traditionnel rendez-vous de la saison.

## 6 octobre FORUM DOLE SANTÉ



Première édition réussie pour cette initiative inédite qui a mis en lumière les professionnels, les compétences et les innovations qui font vivre la santé sur notre territoire.

## 6 au 9 octobre LA SEMAINE BLEUE



Le CCAS de Dole s'est associé au rendez-vous national dédié aux personnes âgées et à la solidarité intergénérationnelle, placé sous le thème “Relions tous les âges dans les territoires engagés”.

## LES COURSES PASTEUR

**11 octobre**



Près de 3 500 participants se sont retrouvés pour courir ou marcher en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

## DOLE SUP GAMES 15 octobre



Plus de 350 étudiants des établissements d'enseignement supérieur dolois se sont réunis pour une folle journée de jeux, de rencontre et de cohésion à travers la ville.

## CHALLENGE ANDRÉ MONANGE 17 octobre

630 jeunes rugbymen de la région ont foulé les pelouses des terrains du Pasquier en hommage à André Monange, membre disparu de l'US Dole.



## RASSEMBLEMENT CITOYEN 19 octobre



À l'appel de l'Association des Maires de France, Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole, a donné rendez-vous aux Dolois pour un moment symbolique et solidaire, suite aux violences survenues en marge des manifestations du 17 octobre.

## LES TROPHÉES DES SPORTS 23 octobre



Près de 90 sportifs locaux ont été mis à l'honneur et récompensés pour leurs accomplissements, leurs performances et leur engagement.

## CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS 26 octobre




Les lauréats de l'édition 2026 ont été félicités et remerciés pour leur contribution à l'embellissement de la ville !

## HALLOWEEN À DOLE 31 octobre



Des petits monstres ont envahi les rues du Centre-Ville pour une chasse aux bonbons chez les commerçants, ponctuée de nombreuses animations !

# UN NOUVEAU CHAPITRE POUR LA RÉSIDENCE DU VAL D'AMOUR



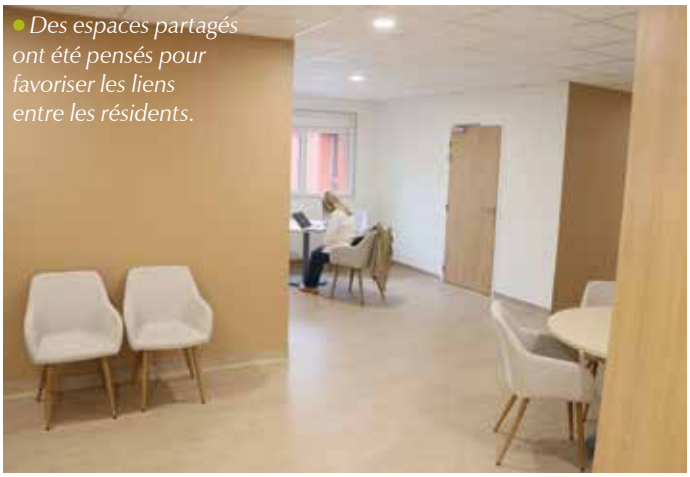

**Fermé en 2022, l'ancien foyer-logement pour personnes âgées retrouve une nouvelle vie grâce à un projet intergénérationnel porté par Grand Dole Habitat et insufflé par la Ville. Accueillant des jeunes de moins de 30 ans et des seniors autonomes de 65 ans et plus, la résidence s'inscrit dans les objectifs du Plan Séniors de la Municipalité, qui vise notamment à favoriser le maintien à domicile et à prévenir l'isolement des aînés.**

Construit en 1976, l'ancien foyer ne répondait plus aux normes d'accessibilité ni aux exigences actuelles de performance énergétique. Sa réhabilitation complète, terminée en octobre, a permis de moderniser les logements et d'améliorer le confort des occupants.

Depuis la rentrée, les étudiants et jeunes actifs prennent progressivement possession des appartements. À la mi-octobre, les seniors les ont rejoints dans cette résidence entièrement rénovée, qui compte 57 logements (Locizy pour la partie étudiante/jeunes actifs et Sérénitis pour les seniors). Situé dans un cadre privilégié, avec de belles vues sur la rive gauche du Doubs, le bâtiment accueille désormais deux générations aux parcours différents, mais qui peuvent partager un même lieu de vie.



*La résidence du Val d'Amour a été officiellement inaugurée le 20 octobre.*



*Des espaces partagés ont été pensés pour favoriser les liens entre les résidents.*

## Un cadre de vie adapté et accueillant

Les aménagements extérieurs ont également été repensés, afin de donner une nouvelle fonction au bâtiment, tout en valorisant son environnement.

Ce projet de résidence intergénérationnelle illustre l'engagement de la Municipalité pour répondre aux enjeux de logement sur le territoire à chaque étape de la vie. Au-delà de la rénovation immobilière, ce projet répond à des objectifs essentiels : faciliter l'accès au logement pour les jeunes qui débutent leurs études ou leur vie active, et permettre aux seniors autonomes de continuer à vivre dans un environnement adapté, propice au maintien de leur autonomie et à la prévention de l'isolement.

# À VOS BIO-SEAUX, PRÊTS, TRIEZ !

**Vous habitez en zone pavillonnaire ? Vous aussi, triez vos restes alimentaires ! Si les bornes à biodéchets sont bien utilisées en Centre-Ville, leur potentiel reste à développer dans les autres quartiers de la ville.**

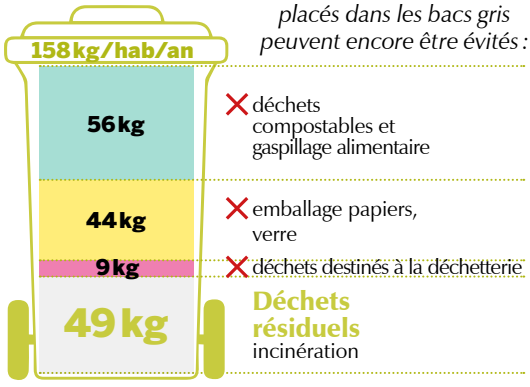
Installé depuis près de deux ans, le dispositif a vocation à s'ancrer dans les habitudes de tous les habitants des quartiers. Épluchures de fruits et légumes, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs... tous ces déchets du quotidien doivent être déposés dans les bornes dédiées plutôt que jetés dans la poubelle grise.

Pour compléter le dispositif, l'implantation de nouvelles bornes dans les quartiers est actuellement à l'étude.

## Comment faire ?

Rien de plus simple : il suffit de recueillir ses biodéchets dans un bio-seau, dans la cuisine, puis de les déposer dans la borne la plus proche de chez soi. Ce geste permet de réduire la quantité de restes alimentaires déposés dans les bacs gris et ainsi de limiter les odeurs et la présence des asticots.

Les biodéchets collectés sont ensuite acheminés à Brevans pour être transformés en compost, vendu aux agriculteurs des environs. Ce mode de valorisation, en circuit court, est plus respectueux de l'environnement : il limite les transports et permet de restituer à la terre une matière qui aurait autrement été incinérée.




*Plus de 2/3 des déchets placés dans les bacs gris peuvent encore être évités :*

- ✕ déchets compostables et gaspillage alimentaire
- ✕ emballage papiers, verre
- ✕ déchets destinés à la déchetterie



**EN CHIFFRES**

**En Centre-Ville**

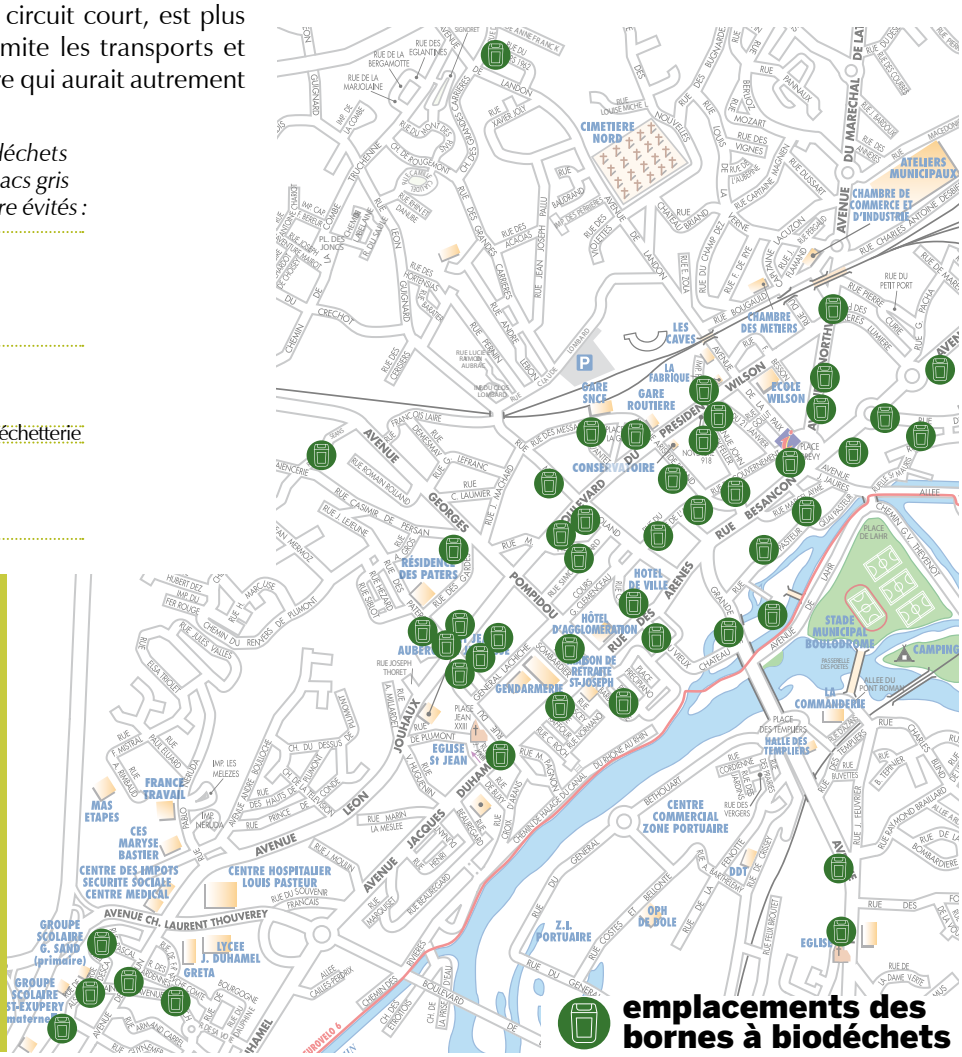
**50 à 75%**

**taux de remplissage moyen** avec **1 à 2** collectes par semaine

**Dans les quartiers**

**25%**

**taux de remplissage moyen** avec **1** collecte par semaine




**emplacements des bornes à biodéchets**

## VOUS N'AVEZ PAS ENCORE ADOPTÉ LE RÉFLEXE ?

Il est toujours temps de vous lancer ! Demandez votre bio-seau **gratuit** au SICTOM et retrouvez la borne la plus proche de votre domicile en scannant le QR code ci-contre.

SICTOM ZONE DE DOLE

**Plus d'informations sur www.sictomdole.fr**

## LES ÉLUS DU TERRITOIRE SAISISSENT LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ POUR

# ADAPTER L'HÔPITAL AUX FORTES CHALEURS

Le Centre Hospitalier Louis-Pasteur de Dole est confronté au vieillissement de ses bâtiments, dont les limites face aux fortes chaleurs ont été mises en évidence durant l'été 2026. La rénovation thermique des façades, estimée à plus de 10 millions d'euros, devait s'inscrire dans un programme de travaux sur cinq ans. Faute de financements suffisants, cette opération est aujourd'hui reportée.



Dans ce contexte, l'amélioration du confort thermique de l'établissement constitue un enjeu majeur, tant pour les patients que pour les personnels hospitaliers. Jean-Baptiste Gagnoux, Maire de Dole et Président du conseil de surveillance de l'hôpital, accompagné des parlementaires du département, vient solliciter l'État et l'Agence Régionale de Santé (ARS), afin d'obtenir une aide de 2 millions d'euros, pour étudier et financer des solutions de rafraîchissement des locaux. Parmi les pistes envisagées figure l'utilisation des colonnes d'eau glaçée existantes du bâtiment pour diffuser de l'air frais. L'objectif est de mieux adapter les infrastructures aux épisodes de chaleur et de maintenir des conditions d'accueil et de travail adaptées au sein de cet établissement qui compte près de 400 lits.

## JEAN-BAPTISTE GAGNOUX INTÈGRE LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE "VILLES DE FRANCE"




Depuis cet été, le Maire de Dole, Jean-Baptiste Gagnoux, siège au conseil d'administration de l'association "Villes de France", aux côtés de 27 autres membres titulaires. Cette association représente les villes de 10 000 à 100 000 habitants et leurs intercommunalités, et défend les intérêts des villes moyennes auprès du Gouvernement et des parlementaires, tout en accompagnant les collectivités grâce à son expertise technique et juridique. Elle favorise également les échanges entre élus et porte des propositions sur des enjeux tels que l'habitat, les mobilités, le commerce de proximité ou la revitalisation des centres-villes. Le Maire de Dole, Jean-Baptiste Gagnoux, réagit à cette nomination : *"Intégrer le conseil d'administration de "Villes de France", c'est d'abord l'occasion d'échanger avec des collectivités confrontées aux mêmes enjeux que Dole, de partager les bonnes pratiques et de nous inspirer de ce qui fonctionne ailleurs. C'est aussi permettre à Dole de prendre toute sa part dans les combats portés au niveau national par l'association, qu'il s'agisse des finances locales ou encore des enjeux de sécurité, comme récemment autour de l'évolution du cadre applicable aux polices municipales."*

## RECENSEMENT DE LA POPULATION




**Du 21 janvier au 27 février 2027,** comme chaque année, certains habitants de Dole seront sollicités pour participer au recensement de la population.

Si votre foyer est concerné, vous recevrez tout d'abord un courrier dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur se présentera ensuite à votre domicile. Il sera muni d'une carte officielle et vous fournira une notice avec les informations nécessaires pour effectuer votre recensement en ligne sur **recensement.gouv.fr**

La démarche est simple et rapide : quelques minutes suffisent pour répondre aux questions, en toute confidentialité.

Le recensement est essentiel pour mieux connaître les habitants de Dole et leurs besoins. Les informations recueillies permettent notamment à la commune de disposer des ressources financières et d'identifier les besoins en termes d'équipements et services publics, comme les écoles, les transports, les logements ou encore les installations sportives.

# PAIEMENT DES FACTURES : DE NOUVELLES SOLUTIONS À ADOPTER

**Dans le cadre de la nouvelle réglementation nationale, la Ville de Dole et le Grand Dole poursuivent la dématérialisation de leurs démarches administratives et comptables. Deux évolutions concernent les échanges avec les entreprises et le règlement des factures par les usagers.**

## Facturation électronique : une réforme progressive

La facturation électronique devient progressivement la norme pour les échanges entre les entreprises et l'administration. Depuis le 1er septembre 2026 : la DGFIP demande à toutes les entreprises d'être en mesure de recevoir et d'émettre des factures sous format électronique. Les fournisseurs de la Ville de Dole et du Grand Dole peuvent déjà les déposer par voie dématérialisée, via la plateforme Chorus Pro.

**L'objectif ?** Simplifier les échanges, faciliter le suivi des factures et sécuriser la transmission des données.

## La fin des paiements par chèque

La DGFIP va progressivement mettre fin au paiement par chèque. Ce plan débute dès 2027 et s'accompagne de la fermeture du dernier centre de traitement national de traitement des chèques du Trésor Public. **L'objectif ?** Poursuivre la modernisation des services, accélérer la dématérialisation des moyens de paiement, et mettre fin à ce mode de paiement coûteux et exposé à des risques de fraudes élevés. La Ville de Dole et le Grand Dole partagent ces objectifs et soutiennent cette démarche. Les collectivités s'engagent à relayer très largement toutes les informations relatives à cette évolution qui se déploie jusqu'en 2029.

## COMMENT RÉGLER VOS FACTURES ?

**auprès de la Ville de Dole et du Grand Dole (cantines, crèches, conservatoire...)**

Plusieurs solutions sont disponibles via **PayFiP**, une plateforme de paiement en ligne gratuite et sécurisée :

### Prélèvement unique

Votre facture est prélevée directement sur votre compte bancaire.

### Virement simplifié

Effectuez votre règlement par virement depuis votre espace bancaire.

### Carte bancaire

Payez votre facture directement en ligne.

### Et pour les paiements réguliers ?

Le prélèvement automatique permet de régler à échéance les factures récurrentes d'un même service. Une solution pratique pour éviter les oublis

**COMMENT PROCÉDER ?**

Munissez-vous de votre facture et scannez le QR code ci-contre pour accéder à PayFiP.

**Pour toute question, contactez le Service finances de la collectivité : service-finances@grand-dole.fr**




**Jean-Baptiste GAGNOUX,**
Maire de Dole,
Vice-président du
Conseil Départemental du Jura
**et le Conseil Municipal de Dole**

vous invitent à la

## CÉRÉMONIE DES VŒUX 2027

## VEN. 15 JANVIER À 19 H À LA COMMANDERIE

Dole du Jura — Ministère de la Culture

DOSSIER

# LES SERVICES TECHNI AU CŒUR DE VOTRE Q




**Du trottoir que vous empruntez, à la route sur laquelle vous circulez, des massifs fleuris qui ponctuent les rues aux bâtiments municipaux que vous fréquentez, les Services techniques de la Ville de Dole interviennent dans de nombreux aspects de votre vie quotidienne.**

**Leur travail, souvent discret, contribue au fonctionnement de la ville, à l'entretien de ses équipements et à la qualité de son cadre de vie.**

**Derrière chaque aménagement, chaque chantier et chaque intervention, se cache une organisation qui mobilise des compétences variées : préparer les projets, étudier leur faisabilité, définir les budgets, coordonner les entreprises, entretenir les espaces verts, assurer la maintenance des bâtiments ou encore veiller à l'état de la voirie.**

**Au-delà des interventions visibles, les Services techniques travaillent en lien étroit avec les autres services municipaux pour répondre aux besoins de la collectivité, anticiper les évolutions et assurer la continuité du service public. Tout commence par la commande budgétaire et le magasin du Centre Technique Municipal, qui fournissent aux équipes les moyens d'agir. Des bureaux d'études au garage, de la plomberie à la voirie, chaque métier apporte son savoir-faire à une même mission : faire fonctionner Dole au quotidien, en préservant son environnement. Ce dossier vous invite à découvrir ceux qui œuvrent pour votre cadre de vie.**

# QUES
# UOTIDIEN



## Point de vue d'élu

Patrice Cernela

Adjoint au Maire en charge des Services techniques et de la voirie

*"Les Services techniques sont au cœur de la vie de notre ville. Souvent dans l'ombre, leurs équipes interviennent pourtant partout et au quotidien : dans nos rues, nos écoles, nos espaces verts, nos bâtiments publics ou encore lors des manifestations. Entretien, réparations, aménagements, propreté, voirie… leurs missions sont aussi nombreuses que variées. Ce dossier est l'occasion de mettre en lumière cette diversité de métiers, mais aussi de mieux comprendre ce que représentent les moyens humains, matériels et financiers mobilisés pour assurer le bon fonctionnement de la ville."*



## EN CHIFFRES

**14** SERVICES

**18** MÉTIERS

**125** AGENTS

**13 M €** BUDGET TOTAL EN 2026

### LE SAVIEZ VOUS ?

**La viabilité hivernale, un dispositif essentiel !**

Du 15 novembre au 15 mars, les Services techniques de la Ville de Dole assurent une astreinte de viabilité hivernale, afin de garantir la sécurité des déplacements et la circulation sur le territoire communal durant toute la période hivernale.

Quatre équipes de six agents se relaient pour intervenir en fonction des conditions météorologiques : épisodes de gel, chutes de neige ou formation de verglas. Leurs missions comprennent notamment le salage préventif et curatif des chaussées, le déneigement, ainsi que différentes interventions destinées à limiter les risques liés aux intempéries.

Un engagement quotidien, parfois dès les premières heures du jour, pour préserver la sécurité de tous et permettre aux habitants de se déplacer à Dole dans les meilleures conditions possibles.



*Dès l'aube, la laveuse entre en action pour assurer la propreté des rues de Dole.*

# PROPRETÉ URBAINE :
## DERRIÈRE DES RUES PROPRES, TOUT UN TRAVAIL D'ÉQUIPE

**Balayage mécanique, lavage des voiries, entretien des quais et des parcs, vidage des corbeilles, désherbage… La propreté de Dole repose sur des interventions régulières, organisées selon les secteurs et les besoins.**

### Un nettoyage adapté à chaque secteur

Du centre historique aux quartiers résidentiels, en passant par les quais du Doubs et les parcs publics, les agents assurent différentes missions pour maintenir les espaces publics propres. Dans l'hypercentre, les " Gluttons ", des aspirateurs électriques de voirie, permettent d'intervenir avec précision dans les rues étroites et les zones difficiles d'accès. Le balayage mécanique complète ce travail sur les voies adaptées, tandis que le lavage des voiries est réalisé en fonction des besoins et des conditions d'intervention. À l'approche de l'hiver, les équipes préparent aussi les opérations de salage urbain, afin de limiter les risques liés au gel.

### Comment sont choisies les rues ?

Le nettoyage ne consiste pas à laver systématiquement toutes les rues chaque jour. Les interventions sont organisées selon la fréquentation, l'état des voies, les besoins constatés et les moyens disponibles. Le balayage, l'aspiration des déchets et le lavage répondent à des objectifs différents : retirer les détritus et feuilles, nettoyer les surfaces, grâce à un décapage ponctuel, et les WC publics.

À la suite de leur collecte, les déchets issus du balayage des voiries de la ville sont acheminés vers un centre de tri et de traitement adapté. Le coût élevé de leur traitement s'explique notamment par leur composition hétérogène, leur forte teneur en eau, ainsi que par la nécessité de mettre en œuvre des procédés spécifiques pour éliminer les polluants qu'ils peuvent contenir.

La météo entre aussi en compte. En période de sécheresse, les restrictions préfectorales peuvent limiter certains usages de l'eau, notamment le lavage des voiries. Les équipes adaptent alors leurs pratiques et donnent la priorité aux interventions indispensables : le nettoyage ne disparaît pas, il est réorganisé.

## Combien ça coûte en 2026 ?

**491 000 €**
**BUDGET TOTAL DU SERVICE**

DONT **148 000 €**
**COÛT DE TRAITEMENT DE LA BALAYEUSE DE VOIRIE**

### Pourquoi c'est nécessaire ?

Des rues propres contribuent au cadre de vie, à la salubrité et à l'attractivité de la ville. La propreté est aussi l'affaire de tous : respecter les équipements, utiliser les corbeilles et ramasser les déjections canines grâce aux distributeurs de sacs… permettent de préserver durablement les espaces partagés et de respecter le travail des agents.

### Propreté et fleurissement : la calèche en action

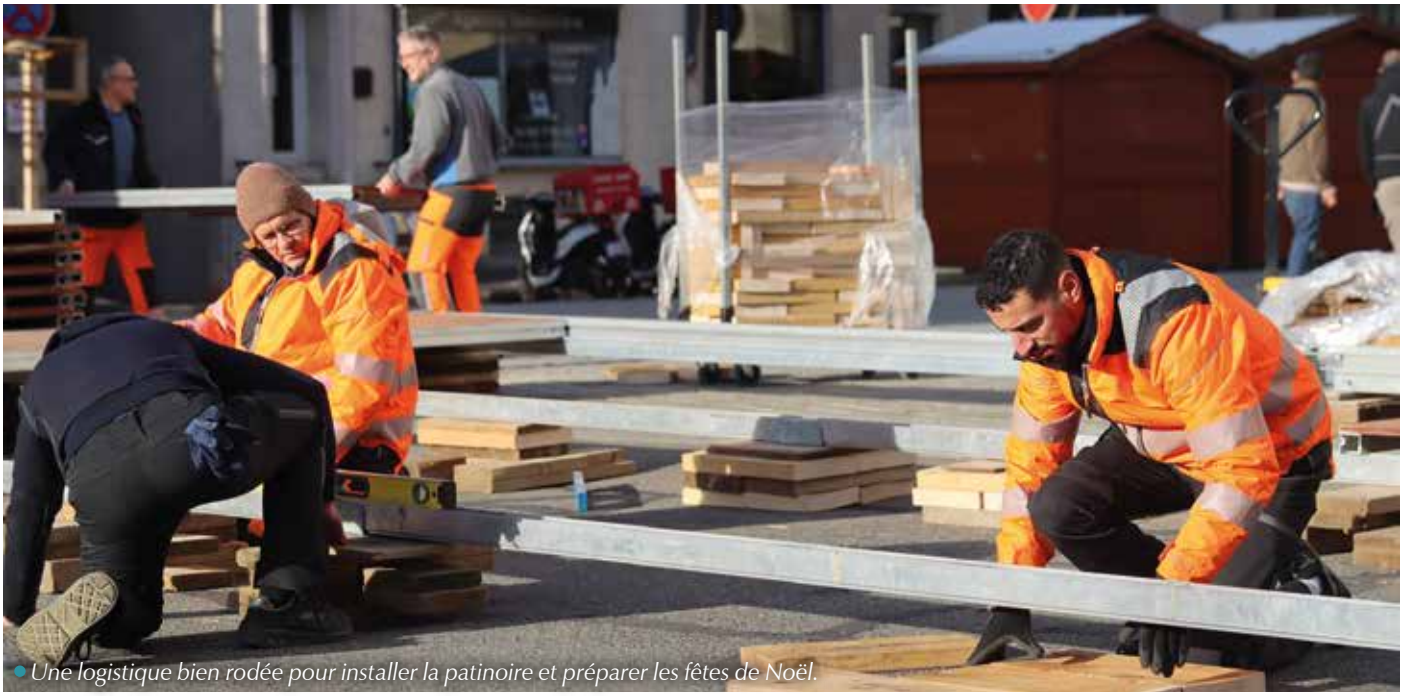
Chaque mercredi et vendredi, la Ville sollicite la calèche des Attelages du Val d'Amour, qui intervient en Centre-Ville pour assurer l'arrosage des jardinières et effectuer une première tournée de collecte des déchets dans les poubelles. Le dimanche, une tournée complète de ramassage est organisée afin de garantir la propreté des espaces publics.

Ainsi, leur utilisation permet de réduire la pollution atmosphérique et de limiter les nuisances sonores et environnementales liées aux déplacements motorisés.

### CHIFFRES CLÉS

- **21** AGENTS mobilisés
- **247** TONNES DE DÉCHETS traitées en 2025
- **500** TONNES DE BALAYURES ramassées
- **280** CORBEILLES DE VOIRIE à vider régulièrement

# LOGISTIQUE :
## L'ENVERS DU DÉCOR DES ÉVÉNEMENTS DOLOIS



*Une logistique bien rodée pour installer la patinoire et préparer les fêtes de Noël.*

**Derrière chaque événement se cache le service logistique de la Ville que cela soit pour un marché de Noël qui s'illumine, une tribune installée pour une compétition sportive, des barrières alignées sur le passage du Tour de France… Un travail de l'ombre contribuant au bon fonctionnement et à l'animation de Dole.**

### Une mission au service de la vie locale

Le service apporte une aide logistique et matérielle aux manifestations culturelles, sportives et associatives. Il assure aussi les manutentions et déménagements de mobilier pour les services de la collectivité. Au quotidien, les équipes effectuent des livraisons et des montages de matériel, assemblent du mobilier (notamment scolaire)… En cette fin d'année, le marché de Noël mobilise l'essentiel des efforts, pour le plus grand plaisir des Dolois !

### Ce que l'on ne voit pas

Une fois la fête terminée, le travail continue à l'atelier. Pendant l'hiver, le matériel est remis en état pour la saison suivante : les chalets sont poncés et vernis, tout comme les plaques de podium. Soudure, fabrication, réparation : l'atelier et le hangar de stockage permettent de conserver un parc fiable et opérationnel.

### Les défis du quotidien

Travailler en extérieur, c'est composer avec la météo. Le démontage du marché de Noël, début 2026, a été mené par des températures négatives. Savoir s'adapter est une qualité essentielle pour ces équipes. Côté ressources, les tournées de livraison sont optimisées pour limiter la consommation de carburant, et le matériel est réparé en interne autant que possible.

**CHIFFRE CLÉ**

**8 AGENTS**
renforcés par des saisonniers l'été

### Combien ça coûte en 2026 ?

**892 000 €**
**BUDGET TOTAL DU SERVICE**

### Pourquoi c'est nécessaire ?

Fournir le bon matériel au bon moment, c'est permettre aux événements de se tenir dans de bonnes conditions. C'est aussi garantir leur sécurité, grâce au barriérage et aux dispositifs de protection anti-véhicules bélier.





• *La régie bâtiment à pied d'œuvre pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement des équipements municipaux.*

# PATRIMOINE BÂTI :
## VEILLER SUR LES BÂTIMENTS DE LA VILLE

**Écoles, crèches, salles associatives, équipements sportifs et culturels : la Ville de Dole est propriétaire d'un patrimoine considérable, qu'il faut entretenir, mettre aux normes et sécuriser en continu. Une porte d'école qui ferme bien, une classe chauffée dès les premiers froids, un lampadaire qui s'allume chaque soir : tout cela repose sur le bureau d'études et sur les équipes polyvalentes de la régie bâtiments.**

### Un rôle de coordination

Le bureau d'études suit, valide et oriente les demandes d'intervention émises par les services et les utilisateurs des bâtiments. Il assure le suivi des bons de commande et de la facturation, ainsi que la préparation et le suivi des commissions de sécurité, indispensables pour les établissements recevant du public. Le contrôle de la qualité de l'air et les travaux de maintenance dans les écoles, les crèches, les accueils périscolaires et les aires de jeux sont au cœur de son activité.

Ses missions s'organisent autour de trois axes :

• **l'entretien et la maintenance** du parc, avec une attention particulière pour les lieux accueillant les enfants ;

• **l'optimisation énergétique**, pour réduire les consommations ;

• **la mise aux normes**, notamment en matière de sécurité incendie, d'accessibilité et d'application des réglementations.

Le service assure le suivi des projets de construction et de rénovation, des premières études jusqu'à la réception des travaux. Il veille notamment à la mise en accessibilité des bâtiments pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et au respect des normes en vigueur.

### Sur le terrain : les équipes maintenance de la régie bâtiments

**Menuiserie et peinture.** Trois agents assurent le maintien du domaine public en état. Ils réparent les huisseries de plus de 100 bâtiments, notamment les écoles et les musées et repeignent les éléments urbains.

**Plomberie, électricité et chauffage.** Des équipes expertes, interviennent sur les installations de la collectivité. La gestion thermique couvre les bâtiments chauffés au gaz ou par le réseau urbain.

### Pourquoi c'est nécessaire ?

Un patrimoine bien suivi garantit d'accueillir dans de bonnes conditions les enfants, les habitants et les agents : c'est aussi un enjeu financier. Mieux vaut entretenir régulièrement que réparer en urgence, et chaque économie d'énergie allège durablement le budget de la collectivité.

## Combien ça coûte en 2026 ?

**336 000 €**
**BUDGET RÉGIE BÂTIMENTS**

**3 638 000 €**
**BUDGET BUREAU D'ÉTUDES**



• *Le Maire de Dole, Jean-Baptiste Gagnoux lors des travaux de rénovation du Manège de Brack.*

### CHIFFRES CLÉS

**196**
**BÂTIMENTS GÉRÉS PAR LE SERVICE**
**SOIT 145 000 M²** à entretenir, optimiser et mettre aux normes.

**17**
**AGENTS** mobilisés
**SERVICES :** plomberie-chauffage-ventilation, bureau d'étude, bâtiments enfance et jeunesse, serrurerie, électricité et menuiserie.

# ESPACES VERTS :
## UNE VILLE EMBELLIE ET ENTRETENUE EN TOUTES SAISONS



*Préparation des végétaux sous serre avant leur plantation en ville.*

**Massifs fleuris au printemps, prairies entretenues de façon raisonnée pour faire de la place à la faune… les équipes des espaces verts veillent sur 101 hectares toute l'année, entre embellissement et respect de la biodiversité.**

### Des espaces verts sans pesticides



L'entretien des espaces est assuré en régie, sans aucun produit phytosanitaire. L'équipe, organisée par secteurs, produit elle-même plus de 20 000 plants floraux dans les 990 m² de serres, ce qui permet de maîtriser les coûts et de choisir les variétés adaptées à chaque site. Depuis janvier 2026, deux agents gèrent également l'entretien et l'embellissement des cimetières de la ville.

### Sécheresse et climat : s'adapter pour durer

Les étés plus chauds et plus secs obligent les équipes à repenser leurs pratiques. En période de sécheresse, les restrictions d'eau peuvent limiter l'arrosage : les agents donnent alors la priorité aux arbustes, jeunes arbres et massifs, et laissent l'herbe jaunir sur les pelouses, qui repartent à la première pluie.

Pour limiter les besoins en eau, plusieurs leviers sont utilisés : choix de variétés adaptées à notre climat, paillage des massifs, arrosage aux heures les plus fraîches, stockage de 224 m³ d'eau de pluie, et tontes moins rases, qui protègent le sol du dessèchement.

Tous les espaces verts ne sont pas tondus de la même façon. Certains secteurs sont volontairement moins tondus, comme les parcs, les abords des chemins et les terrains de jeux.

### Combien ça coûte en 2026 ?

**428 000 €**
**BUDGET TOTAL DU SERVICE**

### Pourquoi c'est nécessaire ?

Préserver nos espaces verts, entretenir notre cadre de vie et garantir la propreté de nos espaces publics : autant de missions quotidiennes menées par les équipes municipales pour faire de Dole une ville agréable, accueillante et respectueuse de son environnement.

### La Régie de Quartiers, un partenaire essentiel

La Ville de Dole confie également à la Régie de Quartiers une partie de l'entretien des espaces publics. Cette collaboration permet d'assurer la propreté de plusieurs secteurs de la commune, notamment les Mesnils-Pasteur, La Paule, Le Poiset, Kennedy, Lebon, Les Bruyères, Les Paters, et plus récemment, la zone des Épenottes.

Ce partenariat contribue à améliorer durablement le cadre de vie des habitants, tout en favorisant l'insertion professionnelle et le retour à l'emploi.

### CHIFFRES CLÉS

**20** AGENTS mobilisés **+ 2** APPRENTIS

# VOIRIE ET ESPACES PUBLICS :
## CONCEVOIR ET SURVEILLER LA VILLE



*Des travaux de voirie pour améliorer la sécurité et le confort de circulation (boulevard Wilson).*

**Une rue refaite, une place réaménagée, un chantier de réseau qui se déroule sans accroc : derrière ces projets se trouve le bureau d'études voirie et espaces publics.**

### De l'idée au chantier

Le bureau d'études accompagne les projets de voirie et d'espaces publics à chaque étape : études, dessin, chiffrage, conception du cahier des charges, suivi des marchés puis suivi de chantier. Il intervient aussi sur l'éclairage public, le mobilier urbain et les arbres, pour que chaque aménagement soit pensé de façon cohérente.

### Un rôle de vigilance

**Les aires de jeux** sont contrôlées pour garantir la sécurité des enfants.

**Les travaux des concessionnaires** sont vérifiés, et le service veille à ce que les chantiers ne touchent pas aux réseaux.

### Sur le terrain : les équipes de maintenance

Chaque chantier occupant la voie publique nécessite en outre un arrêté temporaire de circulation ou de stationnement. Avec 960 arrêtés rédigés et suivis, le service garantit la sécurité des usagers et des intervenants, tout en limitant la gêne pour les habitants.

Les équipes de maçons et de peintres interviennent quotidiennement pour entretenir, rénover et sécuriser les voiries et les espaces publics : réfection des trottoirs, marquage des passages piétons, remise en état des revêtements et entretien des équipements urbains.

### Ce que l'on ne voit pas : la surveillance des ouvrages d'art

La Ville compte 36 ouvrages d'art (ponts et passerelles). Ils font l'objet d'une surveillance et d'inspections régulières et constantes, afin de repérer au plus tôt les signes de vieillissement, et de programmer les réparations avant qu'elles ne deviennent lourdes ou urgentes.

### Les projets à venir

Faciliter et sécuriser les déplacements au quotidien, c'est la grande priorité de la Municipalité. Des études sont menées pour une nouvelle organisation de la traversée du pont Louis XV, pensée pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes. Chaque année, un plan de rénovation des voiries est lancé selon un ordre de priorité et d'urgence (cours Clemenceau, passerelle du Prélot, place Grévy).

### Combien ça coûte en 2026 ?

**700 000 €**
**BUDGET TOTAL DU SERVICE**

### Pourquoi c'est nécessaire ?

Sécurité des usagers, protection des réseaux, maîtrise des coûts : ces missions garantissent des aménagements durables et des chantiers bien encadrés. Rénover les voiries, créer des aménagements en faveur des mobilités douces et sécuriser les traversées, c'est aussi faciliter les déplacements du quotidien dans tous les quartiers.

### CHIFFRES CLÉS

**20 AGENTS** mobilisés

**6 070 DÉCLARATIONS DE TRAVAUX**

**162 KM DE VOIRIE** sur la commune

**ENFOUISSEMENT RÉSEAUX**
**← 100 M → = 100 000 €**

**100 % LA VILLE FINANCE SEULE** les travaux de voirie et ne bénéficie d'aucune subvention.



*Classé Espace Naturel sensible, le Mont Roland fait l'objet d'une attention particulière pour préserver ses richesses écologiques.*

# ENVIRONNEMENT ET EAUX PLUVIALES : ADAPTER LA VILLE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

**Le dérèglement climatique se fait de plus en plus ressentir dans notre quotidien. Des orages plus violents, des étés plus secs, l'apparition de nouvelles espèces à protéger… Face à ces changements, les Services techniques s'adaptent.**

## ENVIRONNEMENT

### Combien ça coûte en 2026 ?

**144 000 €**
BUDGET TOTAL DU SERVICE

**CHIFFRE CLÉ**
**6 AGENTS** mobilisés

### Une biodiversité à préserver

Située au croisement de milieux naturels variés, la Ville de Dole bénéficie d'une richesse écologique remarquable. Des pâturages du Mont Roland aux vastes prairies, des berges du Doubs jusqu'au Centre-Ville minéral, chaque espace possède ses propres caractéristiques et abrite une biodiversité spécifique. Au cœur de ces enjeux, le Service environnement joue un rôle essentiel dans l'aménagement du territoire en accompagnant les projets municipaux, afin de concilier développement urbain et préservation des milieux naturels.

### Une faune et une flore à préserver

Couple de faucons, castors, chauves-souris… Dole abrite une faune diversifiée qui nécessite une attention particulière. Sa surveillance et sa protection reposent notamment sur un partenariat étroit avec Dole Environnement. L'association pilote également l'Observatoire de la biodiversité, qui permet de suivre l'évolution des espèces et des milieux naturels, afin de mieux préserver leur équilibre.

La Ville agit aussi concrètement en faveur de cette biodiversité : plantation de haies champêtres offrant refuge et nourriture aux oiseaux et aux insectes, préservation des vergers à hautes tiges et maintien des espaces naturels…

Aux côtés du Grand Dole, le Service environnement participe également à l'animation et à la gestion des sites Natura 2000 du territoire et notamment la forêt de Chaux.

### Lutter contre les espèces invasives

Qui dit réchauffement climatique, dit aussi évolution des écosystèmes et progression de certaines espèces invasives. Face à cet enjeu environnemental et sanitaire, la Ville de Dole se mobilise particulièrement contre l'ambroisie, dont le pollen est fortement allergisant, le frelon asiatique et le moustique tigre.

## EAUX PLUVIALES

### Combien ça coûte en 2026 ?

**135 000 €**
BUDGET TOTAL DU SERVICE

### Mieux absorber les fortes pluies

Après les épisodes de fortes pluies qui ont touché Dole ces dernières années, des travaux de mise en œuvre d'ouvrages de gestion des eaux pluviales (puits ou tranchées d'infiltration) ont été réalisés dans plusieurs quartiers. Et ces aménagements ont déjà porté leurs fruits.

Les travaux d'entretien des grilles et avaloirs de collecte des eaux pluviales sont eux assurés par Doléa et la Communauté d'agglomération du Grand Dole.

En parallèle, des études concernant la gestion des eaux pluviales sont en cours d'élaboration avec le Grand Dole, afin de planifier les projets d'aménagements à engager pour les prochaines années.

**CHIFFRES CLÉS**
**21 BASSINS D'ORAGE**
**4 AGENTS** mobilisés
**30 PUITS OU TRANCHÉES** d'infiltration d'eaux pluviales

# LE CRÉMATORIUM DE DOLE, UN LIEU POUR DIRE AU REVOIR, À LA MESURE DE CHAQUE FAMILLE



**Le crématorium de Dole, dominant le cimetière Nord Landon, accompagne les familles du bassin dolois dans l'un des moments les plus délicats de l'existence. Rencontre avec ceux qui, au quotidien, font de ce lieu un espace paisible, d'hommage et de recueillement.**

Parler de la mort n'est jamais simple. On préfère souvent attendre d'y être confronté, et c'est alors, dans l'urgence et l'émotion, qu'il faut prendre des décisions importantes. Savoir ce qu'est un crématorium, comment s'y déroule un adieu et ce que l'on peut y personnaliser, c'est déjà s'épargner des inquiétudes le moment venu. Le crématorium de Dole, qui fait l'objet d'une Délégation de Service Public (DSP) concédée directement par la Ville de Dole, s'est imposé comme une véritable alternative pour les familles du territoire. En 12 ans, 7360 cérémonies ont été réalisées. Chaque semaine, près d'une quinzaine de cérémonies s'y tiennent, dans un lieu pensé pour le recueillement et pour rendre hommage aux défunts de façon laïques, ou religieuses, et dans les meilleures conditions possibles. Ici, la famille n'a pas à courir d'un interlocuteur à l'autre. Les équipes couvrent toutes les étapes : l'accueil des proches, les échanges avec les pompes funèbres, la cérémonie, la crémation, puis la remise de l'urne à la famille, le tout mené dans le respect du défunt et des valeurs du métier.

## Un métier d'humanité

Quand une famille franchit la porte du crématorium de Dole, elle arrive rarement avec des certitudes. Elle porte un chagrin, des questions, parfois la peur de mal faire. Alors tout commence par l'accueil. *"Nous nous devons d'accueillir les familles comme si c'était chez nous. De les rassurer, c'est à nous de nous adapter"*, expliquent Christophe Serra et Vincent Lorente, gestionnaires du lieu. Cette attention se glisse dans les moindres détails. Les familles peuvent choisir la musique qui accompagnera l'adieu, celle qui rappelle un rire, une soirée, une vie. Des écrans permettent de faire défiler des photos ou de lire quelques mots que l'on n'aura peut-être jamais osé dire de son vivant. Des feutres sont aussi là, pour que les proches puissent écrire ou dessiner sur le cercueil : un dernier message, un dernier geste, un dernier merci. La salle de recueillement peut également être mise gracieusement à disposition des Dolois, afin d'organiser une cérémonie sans nécessairement que le défunt ait choisi d'être crématisé ensuite. *"C'est un métier où il faut aimer les gens, aimer accompagner."* Choisir la crémation, c'est choisir une forme d'adieu parmi d'autres. Chaque famille décide de ce qui lui ressemble, et le crématorium de Dole est là pour l'accompagner, sans précipitation et sans jugement.

Plus d'informations :
40, rue des Nouvelles, 39100 Dole
Téléphone : 03 84 69 48 77
dole.crematoriums.fr

# QUAND DEUX GÉNÉRATIONS PRENNENT LE MICRO

**Dans le cadre du projet "Raconte-moi comment c'était avant", le podcast "Voix et Mémoires" fait se rencontrer chaque mois les pensionnaires de la résidence autonomie des Paters et les jeunes. Accompagné par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil Départemental, et en partenariat avec la Résidence et la MJC de Dole, ce projet donne à chacun l'occasion de raconter son histoire, d'écouter celle de l'autre et de tisser des liens entre les générations.**

Lors de la première écoute du podcast, mercredi 9 septembre, à la Résidence autonomie des Paters, les témoignages ont fait voyager les jeunes dans une époque où la vie quotidienne était bien différente. Aux côtés de Danielle, la jeune Vivienne découvre notamment l'enfance à la campagne, rythmée par les tâches à accomplir après l'école. *"Quand on rentrait de l'école, les parents nous donnaient beaucoup de travail. Il fallait apporter du bois, le casser, aller ramasser de l'herbe pour les lapins… On n'avait pas un moment pour nous !"*, raconte Danielle.

Le développement du lien intergénérationnel constitue une volonté forte de la Municipalité, qui souhaite favoriser les échanges et la solidarité, comme en témoigne Inaya, 9 ans, qui a participé à plusieurs rencontres et a souhaité renouveler l'expérience : *"Ça sert à rendre joyeux, et j'apprends des choses !"* Derrière le micro, le podcast devient plus qu'un espace de rencontre, mais aussi de transmission entre les générations.



**Découvrez les témoignages sur:**
audioblog.arteradio.com/blogger/21828/mjc-dole

# DU RENOUVEAU AU CENTRE SOCIAL OLYMPE-DE-GOUGES

**L'automne apporte son lot de nouveautés au Centre social Olympe-de-Gouges géré par la Municipalité ! Avec une équipe renforcée et une démarche tournée vers l'écoute des habitants, la structure fait peau neuve pour proposer des services et des projets de proximité.**



La rentrée a été synonyme de souffle nouveau pour le Centre social avec l'arrivée d'une médiatrice et d'un animateur, rejoints début octobre par la nouvelle Directrice de la structure, Maÿliss Nicey. Première mission de l'équipe : aller à la rencontre des habitants. En septembre, une enquête menée à la sortie des écoles Antoine-de-Saint-Exupéry, George-Sand et Les Sorbiers a permis de recueillir les attentes des familles. Résultat : les horaires d'accueil du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) et de la Maison France Services ont été adaptés à leur réalité du quotidien.

## Des activités pour toutes les générations

Le centre propose régulièrement des animations variées et accessibles à tous, à l'image d'un stage " Savoir nager " qui a récemment permis à plusieurs jeunes enfants de se familiariser avec le milieu aquatique. Des ateliers de jardinage, de bricolage et de pyrogravure ont également débuté en octobre pour concrétiser ce projet, avec l'appui de la Régie de Quartiers, partenaire de cette démarche collective.

## Le programme se poursuit tout au long de l'année :

- **pour les seniors :** des rendez-vous mensuels autour de la couture, du bricolage et des balades ;
- **pour tous :** des activités hebdomadaires de socio-linguistique, céramique, peinture, football et activité physique adaptée ;
- **dès 2027 :** ouverture le samedi pour favoriser l'accueil des habitants et faire émerger de nouveaux projets.

**Centre social Olympe-de-Gouges**
219, place Novarina - 39100 Dole - tél. 03 63 36 70 13
mail : olympedegouges@dole.org

Pôle administratif / France Services :
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 en continu,
- le 1er et le 3e samedis du mois de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Pôle animations :
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h 30 en continu,
- les samedis de 9 h 30 à 18 h 30 en continu.

Horaires variables en fonction des animations proposées.

### UN PROJET FÉDÉRATEUR POUR VOTRE CADRE DE VIE

Au-delà du Centre social, c'est l'ensemble du quartier qui est concerné par cette démarche. Des réunions ont été organisées pour imaginer un projet d'amélioration et de végétalisation des espaces extérieurs, avec la participation des habitants. Patricia Antoine, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales et de la politique de la ville, en rappelle l'ambition participative : *"Nous, élus, souhaitons rendre acteurs les habitants du quartier, quel que soit leur âge. Nous espérons la contribution de tous, afin de créer des espaces de détente ombragés et un environnement adapté pour favoriser la biodiversité."*

# À DOLE, LE BIEN-ÊTRE ANIMAL AU CŒUR DU LIEN SOCIAL



Depuis septembre, Patricia Antoine, Adjointe au Maire en charge des affaires sociales, s'est vu confier une nouvelle mission au nom du Maire : le bien-être animal. Une délégation qui vise à renforcer la prise en compte des animaux dans la vie locale, tout en faisant le lien avec les enjeux de vivre-ensemble. Ce nouveau rôle marque la volonté de la Ville d'accorder une attention particulière à la condition animale. Parmi les premières actions engagées figurent la signature de la charte de la Fondation 30 Millions d'amis, ou encore la conception de parc canichien. La Municipalité souhaite également sensibiliser les propriétaires à leurs responsabilités et soutenir les associations locales, notamment la SPA de Dole et sa région et le Dole Club Canin, qui est subventionné par la Ville de Dole.

Patricia Antoine entend désormais poursuivre ce travail au contact des habitants. Des rencontres sur le terrain sont prévues pour recueillir leurs attentes, leurs préoccupations et leurs propositions sur la place des animaux dans la ville. Au-delà de leur bien-être, cette délégation prend aussi en compte leur rôle dans le lien social. Les animaux favorisent les échanges entre voisins et générations et peuvent constituer une présence importante pour les personnes isolées : *"Nos objectifs : oeuvrer en faveur de la condition animale, promouvoir le respect et le bien être des animaux , accompagner les initiatives locales de protection animale et sensibiliser les habitants à une cohabitation respectueuse et harmonieuse entre l'homme et l'animal".*

CENTRE-VILLE
NOËL À DOLE
04 DEC 2026
03 JAN 2027

# À NOËL
# DOLE BRILLE DE MILLE LUMIÈRES

**Du vendredi 4 décembre au dimanche 3 janvier 2027, la Ville de Dole entrera dans l'un des plus beaux moments de l'année. Une parenthèse enchantée où les lumières habillent les rues, où les sourires se multiplient, et où petits et grands se retrouvent pour partager la magie de Noël.**

Le 4 décembre, à la tombée de la nuit, le Centre-Ville attendra Doloises et Dolois pour lancer ensemble les festivités de fin d'année. À partir de 18 h, deux cortèges, venus de la rue des Arènes et de la rue de Besançon, se dirigeront vers l'esplanade de l'Hôtel-Dieu. À la main, des lampions dessineront une marée de petites lumières, comme autant d'étoiles venues guider les pas des participants. Une déambulation féerique, où petits et grands se laisseront porter par la magie du moment.



Point de départ de la soirée, le somptueux décor de l'Hôtel-Dieu accueillera la Maîtrise du Conservatoire du Grand Dole, dont les voix envelopperont l'esplanade d'une atmosphère toute particulière. Puis viendra le décompte tant attendu et initié par le Conseil Municipal des Enfants. Quelques secondes suspendues, des regards tournés vers les façades… et soudain, la ville s'illuminera ! Et comme le veut la tradition, chocolat et vin chauds seront ensuite servis par les élus de la Municipalité, avant l'ouverture des bars de Nowel, pour une soirée riche en musique.

## Que la fête commence

De l'Hôtel-Dieu à la Collégiale Notre-Dame, de la place aux Fleurs à la Fresque des Dolois, il fera bon flâner sous les illuminations et les guirlandes scintillantes.

Envie de partir à la rencontre des commerçants et de dénicher quelques trésors ? Une petite faim au détour d'une balade ? Un cadeau à glisser sous le sapin ? La trentaine de chalets installée au Village de Noël, place Nationale, invitera chacun à prolonger la promenade, entre gourmandises, idées cadeaux et plaisirs de saison.

Et pour celles et ceux qui aiment mêler fête et sensations, direction la patinoire ! Enfilez les patins, retrouvez vos proches et laissez-vous tenter par quelques tours de piste.

### BARS DE NOWEL

**Découvrez la programmation en scannant le QR code ci-contre.**




© visuel généré par IA

## UN SPECTACLE DE DRONES POUR FAIRE BRILLER LES YEUX

**"Les Lumières de Noël" - Terrain du Pasquier - Vendredi 20 décembre à 18 h 45**

Cette année, le ciel dolois promet lui aussi sa part de magie. Pour la première fois à Dole, des centaines de drones lumineux prendront leur envol pour offrir un spectacle inédit. Dans la nuit, des lumières danseront, les figures prendront forme et une histoire de Noël se dessinera pour le bonheur des petits comme des grands. À quelques jours de l'arrivée de Noël, voilà une belle occasion de regarder vers le ciel et de se laisser surprendre… avant l'arrivée tant attendue du Père Noël. Une animation en partenariat avec l'association Pas d'Lézard et le Comité des fêtes.

## Point de vue d'élu



Alexandre Douzenel
Adjoint au Maire en charge
de la culture et de l'évènementiel

*"Pour la première fois, un spectacle de drones sera proposé à Dole pour un Noël encore plus féerique. Passez de belles fêtes à Dole !"*



## LES COMMERÇANTS VOUS GÂTENT POUR LES FÊTES :

**10 000 € à gagner :** rendez-vous dans vos commerces participants pour faire tamponner votre carte et tenter de remporter chaque semaine l'un des chèques UniDole mis en jeu.

**Concours des vitrines :** de nombreux commerçants du Centre-Ville ont décoré leurs vitrines. Ouvrez l'œil, et votez pour la plus belle d'entre elles !

Les **12, 13, 19, 20 et 23 décembre :** le Père Noël déambulera en calèche pour distribuer des papillotes aux enfants.

**Plus d'informations sur facebook.com/UniDole**

## PRENEZ LE BUS, C'EST CADEAU !

Les **samedis 5, 12 et 19 décembre**, tout le réseau Grandole Mobilités y compris les services Flexi, sera gratuit ! Un dispositif festif et pratique pour faciliter vos déplacements pendant les fêtes.

## SAPINS USAGÉS : OFFREZ-LEUR UNE SECONDE VIE !

**Du 26 décembre au 29 janvier,** vos sapins naturels seront récupérés aux points de collecte habituels : rue Charles Laumier, rue des Fourches, avenue de Landon, cours Saint-Mauris et chemin de Pontarlier. Les sapins seront broyés, puis réutilisés comme paillage pour les espaces verts.




**Retirez guirlandes et décorations avant dépôt !**

# À NE PAS RATER !

**Guinguette de Noël – La Commanderie**
Le **30 novembre, de 14 h à 18 h,** un après-midi festif gratuit destiné aux seniors, avec danse, chant et animations musicales dans l'esprit de Noël.

**Boîte aux lettres du Père Noël – place du 8 Mai 1945**
Du **4 au 17 décembre**, glissez votre lettre dans la boîte et faites parvenir vos souhaits jusqu'au Pôle Nord !

**Village de Noël – place Nationale Charles de Gaulle**
Du **4 décembre au 3 janvier**, artisans et producteurs locaux, vous accueillent au Village de Noël pour vous faire découvrir leurs savoir-faire chacun dans leurs spécialités.
Retrouvez les horaires d'ouverture sur : sortiradole.fr

**Patinoire – place Nationale Charles de Gaulle**
Du **4 décembre au 3 janvier**, avec **près de 220 m²** de glace synthétique, chaussez les patins et lancez-vous sur la piste pour un moment de glisse et de bonne humeur.
Retrouvez les horaires d'ouverture sur : sortiradole.fr

**Manège – place aux Fleurs**
Du **4 décembre au 3 janvier**, laissez les enfants monter à bord pour un tour enchanté et féerique.

**Les Boutiques éphémères - Centre-Ville**
Du **4 au 24 décembre**, découvrez les univers singuliers de 12 créateurs et dénichez quelques pépites pour Noël.

**Retrouvez toutes les animations de Noël sur sortiradole.fr**

# EN JANVIER, PASSEZ EN MODE NOCTURNE AVEC LE MOIS DES NUITS

**Du 16 au 30 janvier, les nuits doloises seront rythmées par plusieurs temps forts. Du Musée des Beaux-Arts à l'Hôtel-Dieu, en passant par le Conservatoire et la MJC, laissez-vous gagner par l'ambiance nocturne.**




## Nuit des copistes : cap sur la 10e édition !

**Samedi 16 janvier – 17 h à minuit – Musée des Beaux-Arts**

Une nuit par an, le Musée des Beaux-Arts change de visage. Quand la nuit tombe sur Dole, les salles s'animent d'une autre façon : crayons, pinceaux et chevalets prennent possession des lieux, et les visiteurs viennent regarder les œuvres, mais aussi observer ceux qui les reproduisent, concentrés devant leur toile ou leur feuille.

Pour cette 10e édition, une trentaine de copistes sont attendus pour reproduire les œuvres installées au premier étage du Musée. Mais cet anniversaire réserve une nouveauté : certains participants pourront copier d'autres œuvres, sorties tout droit des réserves. Le principe est simple : le Musée propose une liste d'œuvres issues des réserves, que les copistes pourront choisir au moment de leur réservation. Mais attention, premier arrivé, premier servi ! Seules 8 de ces œuvres pourront être copiées. La soirée ne se limite pas à la copie. Elle propose aussi des ateliers de pratiques artistiques, pour s'essayer à son tour à la couleur, au trait ou à la composition, ainsi qu'une plongée dans les neuf éditions précédentes, pour mesurer le chemin parcouru depuis la première nuit. Le tout se conclut par un moment convivial offert par la Municipalité, pour célébrer cet anniversaire et découvrir les reproductions de ces artistes d'un soir.



## Les Nuits de la Lecture : l'enfance sous toutes ses formes

**Vendredi 22 et samedi 23 janvier – Hôtel-Dieu**

L'Hôtel-Dieu passe en mode soirée pyjama ! Les 4-8 ans y sont attendus pour une soirée cocooning, à la lumière tamisée, entre lecture, théâtre d'ombres, jeux dans la pénombre et défilé du pyjama le plus original... avant de partager gâteaux et chocolat chaud ! Le lendemain, la nuit se fait plus aventureuse : une visite insolite pour tous les âges, à la lampe torche, mène à la découverte de lieux habituellement fermés au public (de 18 h à 20 h 30, départs toutes les 30 minutes) et se conclut par une surprise littéraire dans le noir.

**Programmation complète : mediatheques.grand-dole.fr**

## Nuit des Conservatoires : la scène ouverte aux jeunes talents dolois !

**Vendredi 29 janvier – de 17 h à 23 h**
**Conservatoire, Auditorium Karl-Riepp, la Rive Mont-Roland**

Étape clé dans le parcours des ateliers de pratiques collectives, le département des musiques actuelles mettra à l'honneur le travail des élèves dès 20 h, à la Rive Mont-Roland. Pour certains, ce sera une première expérience de la scène et du public ; pour d'autres, l'occasion d'explorer de nouvelles pistes artistiques. D'autres animations seront également proposées tout au long de la soirée par les professeurs et les élèves du Conservatoire.

**Programmation sur sortiradole.fr**

## Nuit du Cinéma : l'enfance à l'écran

**Samedi 30 janvier – Cinéma Majestic Rive Gauche**

Cette année, la Nuit du Cinéma, portée par la MJC de Dole en partenariat avec le Cinéma Majestic Rive Gauche, fait écho à la Nuit de la Lecture, en prenant pour thème l'enfance. Trois films, à la frontière de l'art et essai et du culte, explorent ses différentes facettes. À 16 h, *Amélie et la métaphysique des tubes* donne à voir le monde merveilleux de l'enfance. À 18 h, *Billy Elliot* raconte l'enfance rebelle de manière intime et sociale. À 20 h 30, *Carrie* en montrera le côté obscur, à l'adolescence. Des animations viendront accompagner ces projections.

**Informations sur les réseaux sociaux et mjcdole.com**

# LES AUDITEURS DU SOIR : UNE SAISON CRESCENDO



*La soirée du 29 septembre était dédiée aux plus belles pages de Mozart pour instruments à vent.*

**Le Conservatoire de Dole a lancé la nouvelle saison de ses concerts gratuits, entre répertoire classique et découvertes musicales. Programmés et financés par la Ville de Dole, les Auditeurs du soir invitent chaque année amateurs et mélomanes à explorer des répertoires variés, principalement classiques.**

Derrière ce rendez-vous, une conviction simple : la musique classique n'est pas réservée aux initiés. En proposant des concerts gratuits, habitués, curieux et néophytes sont invités à pousser la porte de l'Auditorium, sans autre bagage que l'envie d'écouter. Une manière de valoriser le travail des enseignants, qui montent sur scène aux côtés d'artistes invités, et de faire dialoguer les répertoires, des grands classiques aux musiques d'aujourd'hui. Alors que cette saison 2026-2027 s'est ouverte sur les accents de Mozart à l'Auditorium Karl-Riepp, quatre rendez-vous restent encore à écouter.

## Schumann en décembre

Le prochain rendez-vous est fixé au mardi 1er décembre, à 18 h 30, à l'Auditorium Karl-Riepp, avec les "Cordes romantiques". Le programme est consacré à Schumann et oscille entre l'intimité poétique des *Fantasiestücke* et le souffle puissant de son célèbre quintette pour piano et cordes.

## Les voix de la Maîtrise en janvier

Le mardi 12 janvier à 20 h, le Théâtre municipal accueillera un concert exceptionnel consacré aux "Musiques françaises". Il sera porté par les voix de la Maîtrise du Conservatoire.

## Du groove en février

Le vendredi 5 février à 20 h 30, changement de décor et d'énergie à La Rive Mont-Roland. Pocket Full of Funk et le département des musiques actuelles du Conservatoire promettent une vague de groove, portée par des cuivres incisifs.

## Un trio rare pour clore le cycle

Le mardi 23 mars à 18 h 30, le Trio Résonance...0 clôturera la saison à l'Auditorium Karl-Riepp, avec une alliance acoustique peu commune : marimba, violoncelle et flûte traversière. Il interprétera *l'Histoire du tango* d'Astor Piazzolla et les paysages contemplatifs d'Ingrid Stölzel.

**Retrouvez le programme complet en scannant le QR-code ci-contre**



# DOLE RAQUETTES PARC : TROIS DISCIPLINES, UN MÊME ESPRIT

**Tennis, padel et pickleball : le Dole Raquettes Parc poursuit son développement et accueille les licenciés du Tennis Club Dolois au sein du club-house entièrement rénové par la Ville, plus moderne, chaleureux et écoresponsable.**

À la suite d'importants travaux de rénovation réalisés par la Ville de Dole, le club-house du Tennis Club Dolois a fait peau neuve. Les licenciés des trois disciplines (tennis, padel et pickleball), bénéficient désormais d'un équipement repensé, alliant pratique sportive et convivialité. L'extension de 38 m² a permis de réorganiser les espaces, de moderniser les vestiaires et de créer un véritable lieu de rencontre, où les spectateurs peuvent profiter plus confortablement des matchs. L'équipement gagne également en performance énergétique grâce à une meilleure isolation et à l'installation d'une pompe à chaleur.

*"C'est une fierté de disposer d'un tel équipement. Nous avons à cœur de le faire vivre avec des expositions, des karaokés ou encore des concerts"*, souligne Thierry Lullier, Président du Tennis Club Dolois depuis deux ans.

## Tennis : une discipline historique et un club majeur du territoire

Créé durant l'entre-deux-guerres, le club a traversé les décennies pour devenir un acteur incontournable du tennis jurassien. Avec un total de 555 adhérents, le Tennis Club Dolois figure parmi les clubs comptant le plus de licenciés à Dole et dans le département.

## Padel : le jeu en équipe qui cartonne

Avec ses deux terrains, le padel complète l'offre sportive du club. Ludique, dynamique et convivial, ce sport de raquette a séduit 130 licenciés par son accessibilité et son esprit collectif. Proposé depuis l'été 2024, il offre une autre façon de pratiquer, où échanges, stratégie et plaisir de jouer ensemble occupent une place centrale.




*Inauguration du Dole Raquettes Parc le 30 septembre 2026.*

## Pickleball : une nouvelle dynamique

Dernière discipline à rejoindre le club, le pickleball dispose de quatre terrains. Mélange de sports de raquette, il se distingue par son format accessible et son rythme de jeu convivial. Son arrivée témoigne de la volonté du Tennis Club Dolois de diversifier ses activités et d'attirer de nouveaux pratiquants.

### LE DOLE RAQUETTES PARC EN CHIFFRES

- **10 TERRAINS DE TENNIS** dont 6 courts extérieurs et 4 courts couverts
- **2 TERRAINS DE PADEL**
- **4 TERRAINS DE PICKLEBALL**

**Vous souhaitez découvrir l'une de ces pratiques ? Contactez le Tennis Club Dolois au 03 84 79 16 89 ou par mail : tcdole39@gmail.com**

# À VOS FRONTALES ! LE TRAIL URBAIN DU CHAT PERCHÉ REVIENT !

**Le samedi 5 décembre au soir, le Centre-Ville de Dole accueillera une nouvelle édition du Trail Urbain du Chat Perché. À la lumière des frontales, les participants s'élanceront pour une course nocturne et haletante au cœur des rues doloises.**

Sous les pancartes d'encouragement des familles, les coureurs s'engageront dans les rues du Centre-Ville pour la 6e édition de cette course nocturne. Pour certains, l'objectif sera de battre leur chrono ; pour d'autres, de profiter simplement de la course en famille ou entre amis. L'an dernier, près de 1 600 coureurs avaient pris le départ, depuis la place Precipiano.
Cette année encore, les 5-7 ans s'élanceront sur 600 m, les 8-9 ans sur 700 m et les 10-11 ans sur 1 km. Les adultes pourront, quant à eux, choisir entre les formats de 8 et 15 km. Sur ces deux parcours, les coureurs traverseront le Centre-Ville et devront composer avec les montées, les changements de rythme et les relances.
Rendez-vous au Manège de Brack, à partir de 17 h 30 pour voir les premiers coureurs prêts à fouler les pavés des rues de la cité doloise.




**Inscriptions ouvertes jusqu'au 1er décembre, dans la limite des places disponibles**

**JE M'INSCRIS :**

## AMBASSADEURS DU SPORT DOLOIS :

# LA PASSION EN PARTAGE



**Derrière chaque performance, il y a des heures d'entraînement, de la persévérance et une passion qui se construit au fil des années. Équitation, athlétisme et boxe thaïlandaise : les trois ambassadeurs sportifs de la Ville de Dole incarnent cette diversité de parcours. Au-delà des résultats, ils ont une mission commune : représenter Dole lors des compétitions et transmettre le goût et les valeurs du sport.**



### MATHÉO MOTILLON

**13 ANS**

**La jeunesse au galop**

Sur la selle d'un cheval depuis son plus jeune âge, Mathéo évolue déjà sur la scène nationale et internationale. En saut d'obstacles, le licencié du centre équestre de la Forêt de Chaux concourt sur des hauteurs de 1,25 m à 1,35 m et a intégré l'équipe de France Children. Cette saison, il a décroché la médaille de bronze aux championnats de France des As, catégorie minime, à Deauville. Un parcours qui témoigne d'un engagement précoce et d'un travail régulier, indispensables pour progresser dans cette discipline, où la confiance entre le cavalier et son cheval est essentielle.



### VALENTINE CHAPELOTTE

**28 ANS**

**Courir et transmettre le goût de l'effort**

Licenciée au Dole Athlétique Club, Valentine Chapelotte évolue à un niveau national en demi-fond, notamment sur 1 500 m et 3 000 m steeple. Sa saison est marquée par une qualification aux championnats de France Élite. Également performante en cross-country et sur route, elle a déjà été sélectionnée en équipe de France de cross. En parallèle de sa carrière sportive, elle exerce comme coach, et partage son expérience avec d'autres pratiquants. Une façon de transmettre les exigences de l'athlétisme, mais aussi le plaisir de courir, de progresser à son rythme et de se fixer de nouveaux objectifs.



### WILLIAM LAURENT

**33 ANS**

**La boxe thaïlandaise comme école de vie**

Licencié au club de boxe thaïlandaise de Dole, William Laurent a décroché la médaille d'argent aux championnats de France. Une performance qui récompense sa préparation ainsi que son investissement. Coach lui aussi, il connaît l'importance de la transmission dans son sport. Au-delà de la technique, il fait découvrir aux pratiquants les valeurs de la boxe thaïlandaise : la discipline, la maîtrise de soi, le respect de l'adversaire et la confiance en ses capacités.



# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES : COMMENT ÇA MARCHE ?

**Pour la saison 2026-2027, 238 000 € vont être répartis entre 28 clubs sportifs dolois "compétition" reconnus par l'OMS. Comment cette enveloppe a-t-elle été calculée ? Critères d'attribution, validation par le Conseil municipal : décryptage du dispositif mis en place par l'Office Municipal des Sports et la Ville de Dole.**

## Une répartition en plusieurs étapes

### 1 LES CLUBS PRÉSENTENT LEURS BESOINS

Chaque année, les clubs sportifs échangent avec le Service des sports de la Ville et l'Office Municipal des Sports (OMS) pour présenter leur demande de subvention et faire connaître leurs besoins.

### 2 L'OMS ÉLABORE UNE PROPOSITION

En lien avec le Service des sports, l'OMS étudie les demandes à partir de critères répartis en cinq grandes catégories. Cette méthode permet de tenir compte des caractéristiques et des besoins de chaque association.

### 3 LES SUBVENTIONS SONT RÉPARTIES

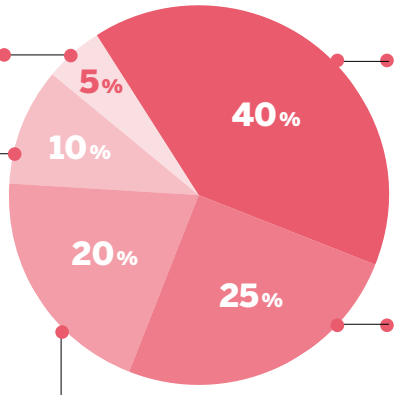
Une part de l'enveloppe est consacrée à cinq type de catégories (équipements, autofinancement et participation à l'OMS, licenciés et arbitres, déplacements, encadrementsportif) et selon une pondération définie. Ces critères servent de base au calcul de la subvention.

### 4 LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCIDE

La proposition est soumise au Conseil municipal, qui vote les subventions et décide de leur attribution définitive.

## Comment sont répartis les subventions ?

L'enveloppe municipale de **238 000 euros** est répartie entre cinq grandes catégories de dépenses. Au sein de chaque catégorie, plusieurs critères, eux aussi pondérés, permettent d'évaluer les besoins des clubs et de calculer une répartition équitable des aides. Ces critères varient selon la nature des dépenses des associations.




**11 900 €**
**Équipements**
Participer à l'acquisition et au renouvellement du matériel et des équipements sportifs.

**95 000 €**
**Licenciés et arbitres**
Prendre en compte la pratique sportive, les effectifs des clubs, l'arbitrage, et valoriser les compétitions au niveau régional et national.

**23 800 €**
**Autofinancement et participation à l'OMS**
Prendre en compte l'autofinancement des clubs et leur participation au fonctionnement de l'OMS et à la vie de la cité.

**59 500 €**
**Déplacements**
Tenir compte des déplacements des équipes et des sportifs lors des compétitions.

**47 600 €**
**Encadrement sportif**
Valoriser l'emploi des professionnels du sport, la formation de l'encadrement et des jeunes, et mettre en valeur les labellisations fédérales du club.

## À NOTER !

**Le montant attribué à un club peut varier de −30 % à +30 %** par rapport à la subvention de l'année précédente. La Ville octroie également une subvention forfaitaire aux associations sportives des collèges et lycées ainsi qu'aux clubs ayant une pratique sportive de loisir.

**BON À SAVOIR**

En complément de l'aide financière, les associations bénéficient également d'aides, comme la gratuité de l'utilisation d'équipements, le prêt de matériel, des subventions événementielles ou pour le sport scolaire.

# “ALLÔ MAIRIE” À VOTRE ÉCOUTE !

**Une ampoule grillée, une branche cassée, un trou dans la chaussée…
Un problème dans votre rue ou votre quartier ? Ayez le réflexe : “Allô Mairie” !**

Créé en 2014 pour épauler les Services techniques de la Ville de Dole, ce service de proximité réactif est devenu un incontournable pour signaler par exemple une anomalie sur le domaine public. En douze ans d'existence, “Allô Mairie” a reçu près de 16 000 appels. Un chiffre qui en dit long sur la place que le service a prise dans le quotidien des Dolois. À l'autre bout du fil, les équipes techniques suivent : 95 % des signalements sont traités rapidement, certains immédiatement lorsque la sécurité est en jeu. Les quelques cas restants réclament des précisions supplémentaires pour être résolus efficacement. Selon l'anomalie constatée, les services de la Ville interviennent sous un à cinq jours. Au Centre Technique Municipal, les signalements arrivent chez Anne-Lyse Courdier, en charge du service “Allô Mairie”. Aucun ne reste sans réponse : chaque appel est suivi d'un retour, avec un délai d'intervention adapté à l'urgence. Quand la situation l'exige, un technicien se déplace. Sur place, il vérifie le problème, rencontre la personne à l'origine de la demande, puis fixe les priorités : ce qui doit être réparé tout de suite, et ce qui peut attendre.

## ANNE-LYSE COURDIER

**en charge d'Allô Mairie**

*“L'essence même d'Allô Mairie est la réactivité. Je reçois les signalements et j'interagis ensuite avec l'ensemble des Services techniques, ou encore avec le Cabinet du Maire. Nous sommes à l'écoute des besoins de l'habitant. Cet été, il y a eu des signalements pour des moustiques, des gravillons, des trous sur la route, des sujets de propreté urbaine, ou encore, à cause des dérèglements météorologiques : branches cassées, lignes téléphoniques tombées… Une demande m'a fait sourire : “Les feux tricolores sont trop longs, je suis toujours en retard.”*

## Point de vue d'élu



Stéphane Champahnet
Adjoint en charge de la proximité, de la vie associative et de la sécurité

*“Depuis 2014, avec Allô Mairie, nous avons voulu offrir aux Dolois un service de proximité, réactif et attentif aux besoins du quotidien. Cette démarche traduit pleinement notre ambition : renforcer le lien avec les habitants et être présents, au plus près, dans chacun de nos quartiers.”*

## EN CHIFFRES

**1210**
**DEMANDES D'INTERVENTION PAR AN**

### RÉPARTITION DES SIGNALEMENTS

- **22,9 % VOIRIE** trous, dégradations
- **22,6 % AUTRES** nuisances sonores
- **22,2 % ÉCLAIRAGE PUBLIC** pannes
- **14,8 % PROPRETÉ URBAINE**
- **14,6 % ESPACES VERTS** herbes, feuilles
- **3 % MOBILIER**

## UN PROBLÈME ? ALLÔ MAIRIE !

**Tél. 03 84 82 91 00**
**mail : allomairie@dole.org**
**Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 17 h 30**
**Pas de permanence le samedi.**
**Pas de répondeur.**

**OU TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION VILLE DE DOLE et sélectionnez la rubrique “Signalement”**



VILLE DE DOLE

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

# TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE...

Budget 2027 : le temps des choix

L'équipe municipale et les services travaillent actuellement à la préparation du budget 2027 de la Ville de Dole. Cette année, plus encore que les précédentes, l'exercice oblige à faire des choix. Les collectivités locales sont une nouvelle fois appelées à contribuer au redressement des comptes de la Nation : hausse de la cotisation CNRACL (retraite des agents des collectivités locales) au 1er janvier, nouvelle contribution exceptionnelle à l'effort budgétaire envisagée par l'État, progression de plusieurs charges contraintes... Pour Dole, l'addition pourrait dépasser 600 000 euros. Ce sont autant de moyens qui ne pourront pas être consacrés à nos équipements, à nos investissements ou aux services publics du quotidien. Le paradoxe devient difficilement tenable. Les communes doivent en effet assumer toujours plus de responsabilités tandis que l'État leur demande, dans le même temps, de contribuer à résorber des déficits qu'elles n'ont pas créés. Face à cette situation, la ligne de conduite de la majorité municipale restera la même. Nous continuerons à maîtriser les dépenses de fonctionnement malgré les hausses que nous subissons. Nous poursuivrons le désendettement afin de préserver les équilibres financiers de la Ville et ses capacités d'action. Nous n'augmenterons pas la fiscalité locale, car il n'est pas question de renvoyer la facture aux Dolois. Nous adapterons également le niveau de nos investissements aux ressources disponibles, en hiérarchisant les priorités et, lorsque cela sera nécessaire, en différant certaines opérations. Dans le même temps, la Ville poursuivra la recherche de nouvelles recettes afin de continuer à investir sans fragiliser ses comptes. Faire des choix demande du courage. Nous les assumerons, parce que gouverner, c'est aussi savoir arbitrer lorsque les moyens se resserrent. On peut simplement regretter que cette règle de bon sens n'ait pas été appliquée, avec la même constance, aux finances de l'État. Nous n'en serions sans doute pas là !

Pour la Majorité municipale
Jean-Baptiste Gagnoux, Blandine Cretin-Maitenaz, Maryline Mirat, Stéphane Champanhet, Sylvette Marchand, Alexandre Douzenel, Catherine Nonnotte, Bruno Mazier, Patricia Antoine, Patrice Cernela, Sophie Jobelin, Gilles Chaffange, Mathieu Berthaud, Isabelle Delaine, Christiane Fiumana, Patrick Franchini, Jean-Philippe Lefèvre, Mohamed Mbitel, Jean-Michel Rebillard, Serge Roux, Mathilde Bouffaut, Claire Bourgeois-République, Claire Brocard, Laëtitia Cussey, Jean-Pascal Fichère, Aurore Gabry, Laurence Grenier, Justine Gruet, Laure Jourjon, Philippe Page, Paul Roche, Jean-Baptiste Ruelle

---

A Dole, comme à l'Assemblée Nationale, la droite s'en prend aux droits et libertés.

Jean-Baptiste Gagnoux soutient Bruno Retailleau et, dans un communiqué de presse, remet à son tour en cause l'État de droit. Son groupe municipal accompagne également les reculs de la démocratie et des libertés. Lors du conseil de septembre, ces élus ont rejeté, sur consigne du maire, nos amendements dont certains auraient pourtant permis de faciliter leur participation aux instances. Ils ont voté des dispositions, que nous contestons, visant à réduire la liberté d'expression de l'opposition. Ce sectarisme a des conséquences aussi sur les Dolois : le maire a refusé d'inscrire à l'ordre du jour notre proposition d'appel à manifestation d'intérêt pour la mutuelle communale. Cette démarche aurait permis de comparer les propositions pour un meilleur accès aux soins tout en soulageant financièrement nos concitoyens, sans impacter les finances de la ville. Durant la campagne, nous avions pourtant en commun de porter la mutuelle communale. De notre côté, nous n'y avons pas renoncé. Rendez-vous samedi 5 décembre, à la Fresque des Dolois, rue de la Sous-préfecture, de 10h à 12h30!

Pour le groupe Dole, naturellement !
Nicolas Gomet, Fatiha Touama et Guillaume Bouteloup

*Les tribunes sont rédigées sous la stricte responsabilité de leurs auteurs.*







Retrouvez toutes les ouvertures de commerces et les métiers des agents de la Ville de Dole sur **nos réseaux sociaux !**




**CONCOURS** #ObjectifDole

Félicitations à **@dorine.ls** pour ce beau cliché de la Ville de Dole et bravo à tous les participants !

Vous aussi, partagez vos plus belles photos de Dole sur **instagram** avec **#ObjectifDole** et en mentionnant le compte **@villededole** ! Le gagnant sera publié dans votre prochain **Dole notre ville**.

## CONTACTS

Hôtel de Ville
Place de l'Europe - 39100 Dole
Tél : 03 84 79 79 79

Horaires :
Accueil du lundi au vendredi
de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
Le samedi de 9 h à 12 h

Les services pour les formalités administratives sont ouverts de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Objets trouvés : Police Municipale
Tél : 03 84 79 79 89

Suivez-nous sur **doledujura.fr** et
**facebook : @villededole**
**instagram : @villededole**
et **LinkedIn :**
**Ville de Dole / Grand Dole**

**Téléchargez l'application Ville de Dole**
Télécharger dans l'App Store
DISPONIBLE SUR Google Play

## CARNET ROSE
## BIENVENUE À DOLE :

Ambre, Appoline, Aliyah, Aloïs, Athéna, Aude, Basile, Capucine, Cataleya, Céleste, Célia, Charlotte, Charly, Chloé, Côme, Constance, Eden, Elena, Elma, Elio, Élio, Élisée, Elya, Elyo, Esmée, Eva, Eylie, Gabriel, Gauvain, Hortense, Ilyano, Irina, Iris, Isaac, Isaïa, Jeanne, Judith, Léandre, Lila, Lise, Loan, Louiza, Lucie, Lysandre, Marceau, Maé, Maëlyo, Marguerite, Mya, Naélio, Noah, Noé, Pablo, Raphaël, Robin, Sacha, Sadio, Samuel, Tao, Victoire


## Dole notre ville...

Magazine municipal de la Ville de Dole.

**Direction de la publication** : Jean-Baptiste Gagnoux
**Rédaction en chef :** Vincent Fournier
**Création de la maquette originale :**
Territoires Publics consultants
**Rédaction :** Edwin Rolland
**Mise en page :** Alan Giboudeaux
**Crédits Photos :** Ville de Dole, organismes cités
**Impression :** LIG Dole, avec des encres végétales, sur papier fabriqué à partir de fibres recyclées et issues de forêts gérées durablement
IMPRIM'VERT
**Tirage** : 29 500 exemplaires - **ISSN :** 1154-2748

# Noël à Dole

# OFFREZ DES SPECTACLES !




COMÉDIE

## LE BOURGEOIS GENTILHOMME

6 JANVIER




COMÉDIE

## POTICHE

27 MARS

Ville de Dole - Grand Dole 2024 - Graphisme : ©GRAPHIE - 39100 Dole - 07 68 71 93 93

DOLE TOURISME BY HELLODOLE

**BILLETTERIE DOLE TOURISME**

**6, Place Jules Grévy - Dole**

**Tél. 03 84 72 11 22**

**lacommanderie-dole.fr**

SORTIR À DOLE

**sortiradole.fr**

Dole du Jura

**doledujura.fr**